



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 29 juin-3 juillet 2020

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 28 avril 2020	WFP/EB.A/2020/7-A/Add.1
Original: anglais	Rapports d'évaluation
	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation en 2019

Introduction

1. On trouvera dans le présent document la réponse de la direction au quatrième rapport annuel sur l'évaluation établi par le Bureau de l'évaluation conformément à la politique en matière d'évaluation (2016-2021)¹.
2. La direction note que le Bureau de l'évaluation reste déterminé à faire en sorte que la fonction d'évaluation soit exercée de manière efficace et utile, tant son rôle est important à l'appui de l'apprentissage interne, de la mise en jeu des responsabilités, de la transparence, ainsi que de la performance globale et des résultats.
3. La direction note aussi que les progrès obtenus par le Bureau de l'évaluation sont conformes à l'orientation stratégique et à l'évolution de l'environnement opérationnel du PAM, comme l'attestent la vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours et planifiées en 2019 et 2020, la performance de la fonction d'évaluation et l'alignement de celle-ci sur les buts stratégiques du PAM.
4. La direction accueille avec satisfaction le contenu du rapport annuel sur l'évaluation et convient qu'il importe de dessiner les perspectives d'évolution de la fonction d'évaluation et de mettre l'accent sur les enjeux auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

¹ WFP/EB.2/2015/4-A/Rev.1.

Coordonnatrices responsables:

Mme J. Pearce
Directrice
Division de la gestion de la performance et
de l'établissement de rapports
tél.: 066513-2525

Mme N. Nadazdin
Chef
Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation
tél.: 066513-3928

5. La réponse de la direction porte spécifiquement sur les activités et avancées réalisées dans le domaine de l'évaluation qui ont facilité la prise de décisions reposant sur des données factuelles en 2019, le renforcement de la base de connaissances du PAM et la mise en jeu des responsabilités dans les trois domaines suivants, qui reflètent la structure du rapport:
 - I. évaluations du PAM qui rendent possible la prise de décisions sur la base de données factuelles, tenant compte de l'orientation stratégique du PAM et de l'évolution du contexte opérationnel dans son ensemble;
 - II. performance globale de la fonction d'évaluation au PAM;
 - III. perspectives d'évolution de la fonction d'évaluation et enjeux auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

I. Évaluations du PAM qui rendent possible la prise de décisions sur la base de données factuelles

6. La direction se félicite que les données factuelles tirées des évaluations soient utilisées au service de certains objectifs essentiels, en particulier pour éclairer l'élaboration des politiques, renforcer les interventions d'urgence et guider la mise au point des plans stratégiques de pays (PSP), ainsi que pour l'examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2017-2021. Les évaluations décentralisées, ainsi que les évaluations d'impact prévues, ont contribué à améliorer l'apprentissage et la mise en jeu des responsabilités au niveau national; de leur côté, tous les bureaux régionaux ont consenti des efforts appréciables pour appuyer l'apprentissage croisé d'une région à l'autre.
7. Le programme d'évaluations centralisées, conçu pour être le plus utile possible au vu de la programmation du PAM, laquelle est en constante évolution, est équilibré en ce qu'il prend en compte tous les aspects du Plan stratégique. En 2019, 17 évaluations ont été achevées ou étaient en cours, un guichet d'évaluation d'impact était opérationnel – transferts de type monétaire et problématique femmes-hommes – et un nouveau guichet a été ouvert au titre d'une autre priorité du PAM – le changement climatique et la résilience face à ses effets.
8. Compte tenu du développement des filets de sécurité, la direction note que l'évaluation du point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité², qui a été présentée au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2019 et a conduit à l'élaboration d'un projet de stratégie de protection sociale, était pertinente du point de vue stratégique.
9. L'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel³, qui avait débuté en 2018, a été présentée au Conseil à sa première session ordinaire de 2020. La direction mesure l'importance que revêt cette évaluation à deux titres: l'instauration d'une approche privilégiant davantage la dimension humaine au niveau institutionnel; et la prise en compte des constatations issues de l'examen indépendant de la culture organisationnelle et du respect des règles déontologiques au PAM⁴. Quant à l'évaluation de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020)⁵, engagée en 2019, ses conclusions seront présentées au Conseil à sa session annuelle de 2020.

² WFP/EB.A/2012/5-A.

³ Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014-2017) (WFP/EB.1/2020/5-B).

⁴ Willis Towers Watson. 2019. Examen indépendant de la culture organisationnelle et du respect des règles déontologiques au Programme alimentaire mondial. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000110426/download/>.

⁵ WFP/EB.A/2015/5-A.

10. La direction prend acte de la participation du Bureau de l'évaluation aux travaux de l'équipe spéciale chargée du cycle des politiques, instituée en 2019 par le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement. Une possibilité est ainsi offerte d'optimiser l'utilisation faite des évaluations de politiques aux fins de l'apprentissage.
11. La direction prend note des évaluations stratégiques consacrées à des enjeux figurant au cœur du Plan stratégique du PAM pour 2017-2021⁶. L'évaluation stratégique de la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence⁷ a été présentée au Conseil à sa première session ordinaire de 2020. Compte tenu du rôle moteur qui est celui du PAM dans ce domaine, les interventions d'urgence y sont décrites comme une priorité et l'action menée à ce titre par le PAM depuis 2011 – tout au long d'une période au cours de laquelle le nombre, la complexité et la durée des crises humanitaires ont fortement augmenté – y est examinée. Les recommandations formulées sont une source d'informations précieuses pour les opérations d'urgence en cours et à venir.
12. Deux évaluations stratégiques étaient en cours en 2019, dont les conclusions seront présentées au Conseil en 2020. La première porte sur le financement des activités du PAM, sachant que la nécessité de combler l'écart entre les ressources et les besoins demeure une priorité pour le PAM et que le déficit de ressources financières rapporté à l'ampleur de ces besoins est un problème auquel le PAM se heurte de longue date. La deuxième, qui porte sur la contribution de l'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), est le reflet de l'importance accordée aux repas scolaires dans les priorités définies par le PAM pour la période 2017-2022, compte tenu de son rôle de chef de file dans ce domaine; elle permettra de déterminer si la politique actuelle du PAM en matière d'alimentation scolaire⁸ est toujours pertinente et ses résultats seront exploités dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en matière d'alimentation scolaire pour 2020-2030 et aux fins de l'élaboration éventuelle d'une nouvelle politique en matière d'alimentation scolaire.
13. Tous les PSP doivent faire l'objet d'une évaluation au cours de l'avant-dernière année de leur mise en œuvre. Servant à la fois les objectifs de mise en jeu des responsabilités et d'apprentissage, les évaluations de PSP sont conçues pour enrichir le processus d'élaboration des PSP. Cinq évaluations de PSP sont en cours et progressent comme prévu, qui seront achevées au cours du premier trimestre de 2020. La direction apprécie la souplesse dont le Bureau de l'évaluation fait preuve en rééchelonnant les évaluations compte tenu de l'évolution des circonstances – comme par exemple lorsque le PAM accroît la portée d'une de ses interventions, ce qui a été le cas pour la crise des réfugiés rohingyas, ou lorsque le cycle d'un PSP ou d'un PSP provisoire (PSPP) est raccourci ou prolongé aux fins de son alignement sur le cycle programmatique d'un plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable – de telle sorte qu'elles puissent servir de base pour la formulation de nouveaux PSP.
14. La direction estime précieuse la contribution des évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central, qui portent sur la couverture et la cohérence des interventions ainsi que sur l'articulation entre leurs diverses composantes. L'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central de niveau 3 dans le nord-est du Nigéria⁹ a été présentée au Conseil en novembre 2019. Bien reçue et appréciée par le Conseil et par la direction, elle a éclairé la mise au point et l'exécution du premier PSP pour le Nigéria, couvrant la période 2019-2022, et servira de base pour de futures interventions

⁶ WFP/EB.2/2016/4-A/1/Rev.2.

⁷ Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence (2011-2018) (WFP/EB.1/2020/5-A).

⁸ Révision de la politique en matière d'alimentation scolaire (WFP/EB.2/2013/4-C).

⁹ WFP/EB.2/2019/6-A.

- d'urgence majeures coordonnées au niveau central. Trois évaluations de PSP intégrant d'autres interventions d'urgence ont débuté en 2019, pour le Cameroun (niveau 2), la République démocratique du Congo (niveau 3) et le Bangladesh (crise des réfugiés rohingyas, de niveau 3).
15. La direction prend acte avec satisfaction de l'investissement continu du Bureau de l'évaluation dans les évaluations interorganisations de l'action humanitaire¹⁰. Ces évaluations contribuent à garantir une couverture efficace des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central qui sont menées par le PAM, car elles rendent possible l'évaluation de l'action interorganisations exécutée collectivement. Une évaluation interorganisations de la riposte à la sécheresse en Éthiopie a été achevée en 2019 et une évaluation de l'intensification à l'échelle du système des Nations Unies de l'intervention humanitaire à la suite du passage du cyclone Idai au Mozambique sera achevée en 2020. En outre, la première évaluation interorganisations thématique de l'action humanitaire axée sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles a débuté en 2019.
 16. La première synthèse d'évaluations de portefeuille de pays du PAM – pour le Sahel et la Corne de l'Afrique¹¹ – a été achevée et présentée au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2019. Elle portait sur huit évaluations de portefeuille de pays et tant la direction que les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction les recommandations et constatations auxquelles elle a donné lieu, déclarant qu'elles étaient pertinentes et applicables à toutes les régions dans lesquelles le PAM était présent. Une nouvelle synthèse d'évaluations de politiques sera présentée au Conseil à sa session annuelle de 2020, qui constituera une source d'informations dont l'équipe spéciale chargée du cycle des politiques pourra tirer des enseignements.
 17. La direction note qu'en 2019 il a été mis la dernière touche à une stratégie en matière d'évaluation d'impact, portant sur les évaluations centralisées et décentralisées. Une phase pilote de mise en œuvre d'une durée de deux ans a débuté en 2019 et le Bureau de l'évaluation a officialisé un partenariat avec le Groupe d'évaluation de l'impact sur le développement de la Banque mondiale, à l'appui des évaluations d'impact et des activités pertinentes de renforcement des capacités du PAM.
 18. La direction apprécie aussi l'offre faite par le Bureau de l'évaluation d'entreprendre certaines évaluations d'impact en priorité, pour le compte d'autres bureaux du PAM, mais aussi de veiller à ce que les données factuelles issues de telles évaluations contribuent à l'apprentissage au niveau institutionnel.
 19. Le Bureau de l'évaluation continue à participer à des évaluations conjointes et à des partenariats – il détermine pour ce faire les domaines de collaboration possible (évaluations décentralisées, évaluations d'impact et activités de développement des capacités). La direction se félicite que des préparatifs soient en cours en vue de la réalisation d'une évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome.
 20. Au cours des trois premières années de mise en œuvre de la politique en matière d'évaluation (2016-2021), le nombre d'évaluations décentralisées qui ont débuté chaque année a été beaucoup plus élevé que prévu initialement en 2016, ce dont la direction se félicite. Depuis 2016, ce sont 61 évaluations décentralisées qui ont été achevées; 25 ont

¹⁰ Les évaluations interorganisations de l'action humanitaire sont dirigées par un groupe de pilotage où sont représentés l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Fonds des Nations Unies pour la population, le PAM et l'Organisation mondiale de la Santé; le Conseil international des agences bénévoles, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire; InterAction et le Comité directeur pour les interventions humanitaires.

¹¹ WFP/EB.A/2019/7-C.

débuté en 2019 et 18 ont été achevées cette même année. Bien que la demande d'évaluations décentralisées demeure élevée, le nombre de celles qui débutent chaque année devrait se stabiliser. La direction accorde également une grande valeur à la poursuite de l'action menée par le Bureau de l'évaluation et par les chargés régionaux de l'évaluation à l'appui des bureaux de pays pour faire en sorte que les évaluations décentralisées répondent aux besoins essentiels de ceux-ci en matière d'apprentissage et éclairent la prise de décisions.

21. La direction note que le nombre de bureaux de pays ayant réalisé au moins une évaluation décentralisée varie considérablement d'une région à l'autre; toutefois, compte tenu des plans actuels des bureaux de pays qui n'ont pas encore entrepris d'évaluations décentralisées, on prévoit que des progrès seront réalisés en 2020 et que les normes de couverture des évaluations décentralisées seront davantage respectées.
22. La direction se félicite que plusieurs divisions du Siège prêtent leur concours à la production de données au moyen d'évaluations décentralisées et que les bureaux régionaux s'emploient à améliorer la performance opérationnelle en mettant à profit la gestion des connaissances et l'utilisation des constatations issues des évaluations.
23. La couverture des évaluations décentralisées n'est pas le reflet du programme de travail du PAM dans son ensemble. La direction est consciente que les bureaux régionaux et les unités régionales d'évaluation fixent les priorités des évaluations décentralisées en fonction de leur stratégie d'évaluation régionale et en consultation avec les responsables des bureaux de pays. L'éventail des thèmes couverts devrait s'élargir et une attention accrue devrait être portée à des domaines comme l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, la préparation aux situations d'urgence, l'adaptation au changement climatique, la création d'actifs et l'appui aux moyens d'existence.

II. Performance de la fonction d'évaluation au PAM

24. Globalement, les principaux changements intervenus dans la fonction d'évaluation au PAM sont positifs. Compte tenu de l'augmentation du nombre des évaluations centralisées et décentralisées auxquelles il est procédé, la direction a appuyé le processus de gestion du changement engagé par le Bureau de l'évaluation en 2018, l'objectif étant pour lui de conduire les évaluations de manière souple et modulable et d'atteindre ainsi les ambitions définies dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021). Le processus de gestion du changement a été mené à son terme en décembre 2019, à temps pour le début de la mise en œuvre du plan de travail pour 2020.
25. La direction salue le fait que, depuis 2018, le Bureau de l'évaluation et la Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports conjuguent leurs efforts pour renforcer les effectifs du PAM en matière de suivi et d'évaluation; en effet, cette collaboration est importante lorsqu'il s'agit de cerner et de combler le manque d'effectifs pour l'évaluation et le suivi. Le vivier conjoint des talents internationaux de demain dans le domaine du suivi et de l'évaluation, géré en coordination avec la Division des ressources humaines, a été sollicité en 2019 pour répondre à la demande, à tous les niveaux du PAM, d'effectifs stables et compétents pour les fonctions de suivi et d'évaluation. La collaboration fructueuse engagée en réponse à cette demande devrait se poursuivre afin que soient améliorés encore les modèles de fonctionnement et les synergies entre domaines fonctionnels.
26. À la suite de la restructuration du PAM en 2019, la fonction de suivi sur le terrain a été intégrée à la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, aussi la direction apprécie-t-elle que le Bureau de l'évaluation continue d'apporter son concours à la satisfaction des besoins en matière de suivi et d'évaluation au niveau des bureaux régionaux et des bureaux de pays.

27. La direction se félicite de l'élaboration, en 2019, de deux nouvelles stratégies visant à améliorer l'appui apporté à la mise en œuvre de la politique en matière d'évaluation (2016-2021). Le PAM a publié sa première stratégie relative à l'évaluation d'impact (couvrant la période 2019-2026), dont le but est de promouvoir l'utilisation des évaluations d'impact en tant qu'outil de production de données et d'apprentissage à l'échelle institutionnelle. En outre, une stratégie de développement des capacités en matière d'évaluation a été élaborée par le Bureau de l'évaluation, qui définit une approche intégrée, cohérente et ciblée du développement des capacités en matière d'évaluation interne, et à laquelle il sera mis la dernière touche début 2020 avant sa mise en œuvre progressive. La direction prévoit aussi que la mise en œuvre de la stratégie en matière de gestion de la communication et des connaissances, qui a débuté en 2019, aura pour effet de rendre les résultats des évaluations accessibles et pleinement utilisés à l'échelle du PAM, à des fins d'apprentissage et de mise en jeu des responsabilités.
28. La direction apprécie l'approche de l'évaluation de PSP adoptée par le Bureau de l'évaluation. Elle est conforme aux critères d'évaluation révisés mis au point par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et devrait permettre d'obtenir que les constatations issues des évaluations soient mises à profit aux fins de l'élaboration de la deuxième génération de PSP.
29. La direction prend également acte de l'établissement par le Bureau de l'évaluation, en 2019, d'une Unité de l'analyse et de la recherche, pour que les équipes d'évaluation aient accès aux informations pertinentes dans les ensembles de données institutionnelles du PAM, ce qui aura pour effet d'accroître l'efficacité de la gestion des évaluations.
30. S'agissant de la mise à disposition des ressources nécessaires à la fonction d'évaluation – compte tenu, entre autres, du nombre croissant d'évaluations décentralisées à réaliser – la direction convient qu'il est nécessaire de maintenir opérationnel le Fonds pour imprévus en matière d'évaluation, mécanisme qui permet aux bureaux de pays qui ont programmé une évaluation décentralisée mais font face à un déficit de financement de parer au plus pressé. De plus, la direction continue d'appuyer l'équipe spéciale interdivisions constituée en 2018 avec pour mission d'élaborer une approche stratégique du financement durable de la fonction d'évaluation, en particulier aux niveaux des pays et des régions. Elle note en outre que le Bureau de l'évaluation a coordonné avec succès, à partir de 2018 et en 2019, l'élaboration d'une proposition d'investissement commune à l'échelle régionale. Enfin, la direction note que le montant des ressources financières allouées à la fonction d'évaluation a presque triplé depuis 2016, ce qui est conforme à l'objectif énoncé dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021), à savoir que 0,8 pour cent du montant total des contributions versées au PAM soit consacré à la fonction d'évaluation en 2021.
31. La direction prend acte des conclusions du rapport annuel sur l'évaluation s'agissant de la couverture des évaluations en 2019 et de la mise au point de normes minimales de couverture, l'objectif étant que les évaluations soient planifiées et menées sur la base des besoins de données factuelles existants, qu'elles aient un but clairement défini et qu'elles viennent compléter d'autres évaluations menées au cours du cycle de PSP. Il est noté que les difficultés rencontrées pour aligner les PSP sur les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable ont eu une incidence sur la capacité du Bureau de l'évaluation de réaliser certaines évaluations; toutefois, ce problème devrait être réglé à terme.
32. Pour ce qui est de la qualité, un évaluateur indépendant a conclu que 78 pour cent des 18 évaluations achevées en 2019 avaient respecté les exigences ou les avaient dépassées. Pour ce qui est de la prise en compte des considérations liées à la problématique femmes-hommes, il est noté que 86 pour cent des évaluations ont reçu l'appréciation "respecte les exigences" et 14 pour cent "proche des exigences".

33. Notant que les constatations issues des évaluations contribuent à la formulation des PSP et des PSPP, la direction prend acte de l'amélioration continue, en 2019, de l'utilisation faite des données d'évaluation au stade de l'élaboration des programmes et pour déterminer les ajustements à apporter au fil du temps. La direction apprécie aussi les efforts déployés par le Bureau de l'évaluation et les unités régionales d'évaluation pour rendre les résultats des évaluations plus accessibles, ainsi que la coopération du Bureau de l'évaluation avec les secteurs de l'évaluation, du développement et de l'action humanitaire dans leur ensemble, notamment sous la forme d'activités d'apprentissage menées conjointement.
34. La direction considère comme une évolution positive le nombre et la diversité des initiatives conjointes et des partenariats, notant que ces exemples de collaboration, notamment au titre de la réforme du système des Nations Unies et des cibles associées aux ODD, sont des outils précieux pour évaluer l'efficacité des approches conjointes en termes de résultats concrets. Cette tendance doit se poursuivre pour que la cohérence et les synergies soient encouragées entre organismes des Nations Unies et partenaires gouvernementaux, et la direction attend avec intérêt d'en apprendre davantage sur les résultats et sur l'incidence de ce type de collaboration.
35. La direction apprécie que les stratégies régionales en matière d'évaluation soient appliquées de façon continue, notamment grâce à la participation de chargés régionaux de l'évaluation, en coopération avec les unités du PAM chargées des programmes, et au recours à des produits, méthodes et ateliers innovants pour promouvoir l'utilisation des évaluations et fournir appui et directives aux fins la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues. La direction prend également note de l'appui continu dont bénéficient les activités de renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation ainsi que les stratégies mobilisées pour y parvenir.
36. Constatant que l'effectif total du Bureau de l'évaluation est passé de 32 en 2016, date à laquelle la politique en matière d'évaluation actuelle a été adoptée, à 41 en 2019, la direction accueille avec satisfaction l'arrivée dans les bureaux régionaux d'employés recrutés sur le plan national à l'appui des chargés régionaux de l'évaluation. Toutefois, il faut noter que le principal changement intervenu a été l'amélioration de la proportion d'employés recrutés sur la base de contrats de durée déterminée par rapport au nombre total de postes pourvus, passée de 38 pour cent en 2016 à 71 pour cent en 2019, ce qui assure une plus grande stabilité à l'effectif du Bureau de l'évaluation, dont on prévoit qu'il va se stabiliser encore dans les années à venir.
37. La direction note que le taux de mise en œuvre des recommandations issues des évaluations centralisées était de 64 pour cent en 2019, contre 81 pour cent en 2018. Étant donné qu'on ne dispose de données exhaustives que pour les évaluations centralisées, la direction souhaite que l'amélioration se poursuive et elle est déterminée à continuer de renforcer et promouvoir le suivi systématique et cohérent de l'application des recommandations formulées dans l'ensemble des évaluations menées pour le PAM. La direction apprécie la détermination du Bureau de l'évaluation, en coordination avec la Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports, à appuyer ce processus.
38. La direction se félicite que le plan de travail pour 2019 en matière d'évaluation ait été mené à bien, que toutes les évaluations prévues aient été achevées, qu'une synthèse supplémentaire soit en cours de réalisation et qu'un nouveau guichet d'évaluation d'impact ait été instauré.

III. Quelles sont les perspectives d'évolution de l'évaluation au PAM?

39. La direction approuve les priorités essentielles définies par le Bureau de l'évaluation en vue d'assurer la poursuite des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs énoncés dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021): pérennisation de l'indépendance, de la crédibilité et de l'utilité des évaluations centralisées et décentralisées; renforcement de la couverture des évaluations; mise en place de capacités de gestion des évaluations adéquates à l'échelle du PAM; renforcement des partenariats au sein des instances internationales; réalisation d'examens à mi-parcours des stratégies régionales en matière d'évaluation.
40. Un rapport sur l'examen externe par des pairs de la politique en matière d'évaluation (2016-2021), qui comprendra des recommandations à l'intention du Conseil, du Directeur exécutif, de la Directrice de l'évaluation et du groupe de pilotage de la fonction d'évaluation, sera présenté au Conseil en 2021.
41. La direction attend avec intérêt la mise en service progressive, sous l'autorité de la Division de la gestion globale des risques, d'un nouveau mécanisme institutionnel de suivi des risques et des recommandations en septembre 2020. Il permettra d'améliorer la supervision par le Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays de la suite donnée à l'ensemble des recommandations issues des évaluations et rendra possible la réalisation d'analyses qualitatives et quantitatives d'une bien meilleure qualité.
42. La diversification des sources de financement engagée en 2019 se poursuivra en 2020. Le Bureau de l'évaluation continuera de s'employer à intégrer les coûts liés aux évaluations dans les budgets de portefeuille de pays et à obtenir des donateurs que les ressources financières voulues soient disponibles pour la réalisation d'évaluations décentralisées indépendantes, crédibles et utiles.
43. S'agissant de la réforme en cours du système des Nations Unies, la direction appuie l'action menée par le Bureau de l'évaluation, en interne et au sein du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, aux fins de la mise au point de directives relatives aux évaluations de plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. L'importance de cette activité est mesurée à l'aune de son incidence sur les activités d'évaluation menées à tous les niveaux du PAM.

Conclusion

44. La direction prend note des progrès continus accomplis vers la concrétisation de l'ambition, énoncée dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021), d'instaurer une culture de la réflexion et des comportements axée sur l'évaluation, qui aide le PAM à contribuer à la réalisation des ODD et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
45. La direction se félicite également des investissements consentis par le Bureau de l'évaluation aux fins de la mise en place d'un corps de professionnels de l'évaluation, ce qui rendra possibles des avancées majeures dans le développement de la fonction d'évaluation du PAM, ainsi que l'action qu'il mène à la tête de l'équipe spéciale interdivisions chargée du financement durable de la fonction d'évaluation, en particulier au niveau des pays.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire